



Le mercredi 28 mars 2018 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 22 mars 2018 - Nombre de membres en exercice : 27

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, M. Pierre BOURGOIS, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Xavier BASSELET, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, M. Riquier WILLOQUET, Mmes Dong NGUYEN, Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Jean-Max LEFEBVRE (à Mme Marie-Paule LEPERS), M. Claude LAMARCO (à Mme Danièle PETIT), M. Stéphane DELANNOY (à M. Pierre BOURGOIS)

Absents : M. Alexandre MEZIERE, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N° 18-1-30

Finances

Affectation du résultat comptable de l'exercice 2017

Rapport de M. X. RUYANT
Adjoint

Le résultat de clôture de l'exercice 2017, est le suivant pour la commune:

Section	
Investissement	- 681 049.12 €
Fonctionnement	+ 11 433 033,00 €
	<hr/>
	+ 10 751 983.88 €

L'instruction comptable M14 prévoit qu'il appartient à l'assemblée délibérante d'affecter l'excédent de fonctionnement constaté au compte administratif : 11 433 033 € ;

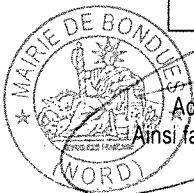
- soit en investissement au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) à hauteur du besoin de financement de la section d'investissement ou plus, pour financer de nouvelles dépenses d'investissement l'année suivante ;
- soit en fonctionnement en report à nouveau afin de limiter l'appel futur à la fiscalité.

Le résultat 2017 n'a pas fait l'objet d'une reprise anticipée au budget primitif 2018. Il convient à présent de décider de son affectation définitive :

Nous vous proposons l'affectation suivante :

1 - affectation en investissement (compte 1068) (681 049.12 € de déficit + 3 019 502 € de restes à réaliser)	3 700 551.12 €
2 - affectation en fonctionnement (compte 002)	7 732 481.88 €
	<hr/>
	11 433 033.00 €

CA du 13/03/2018
CG du 20/03/2018



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire